

THE VOLTAIRE FOUNDATION

University of Oxford

ŒUVRES COMPLÈTES DE VOLTAIRE

PRÉPARATION DE L'ÉDITION CRITIQUE

Les *Œuvres complètes de Voltaire (OCV)* publiées par la Voltaire Foundation constituent la première édition critique et complète de l'ensemble des œuvres de Voltaire.

Plusieurs éditeurs sont sans doute familiarisés avec certains aspects de la procédure à suivre décrite ici. N'hésitez pas à contacter un membre de l'équipe OCV à la VF pour obtenir plus de détails, et savoir si nous pouvons vous aider en ce qui concerne les outils de travail:

<i>Directeur de l'édition</i>	<i>email (changer _ en @)</i>	
Nicholas Cronk	nicholas.cronk_voltaire.ox.ac.uk	Tel. +44 (0)1865 284602
<i>Equipe éditoriale:</i>		
Alice Breathe	alice.breathe_voltaire.ox.ac.uk	Tel. +44 (0)1865 284618
Karen Chidwick	karen.chidwick_voltaire.ox.ac.uk	Tel. +44 (0)1865 284607
Janet Godden	janet.godden_voltaire.ox.ac.uk	Tel. +44 (0)1865 284606
Alison Oliver	alison.oliver_voltaire.ox.ac.uk	Tel. +44 (0)1865 284604
Georges Pilard	georges.pilard_voltaire.ox.ac.uk	Tel. +44 (0)1865 284618
Gillian Pink	gillian.pink_voltaire.ox.ac.uk	Tel. +44 (0)1865 284612
Martin Smith	martin.smith_voltaire.ox.ac.uk	Tel. +44 (0)1865 284608

Nous préférons être contactés par courriel, mais n'hésitez pas à nous téléphoner. Certains membres de l'équipe éditoriale travaillent à temps partiel: s'il n'y a pas de réponse, veuillez laisser un message auprès de l'Administrateur, Tel. +44 (0)1865 284600

The Voltaire Foundation, 99 Banbury Road, Oxford OX2 6JX, UK
website: <http://www.voltaire.ox.ac.uk>

I. *Les Composantes d'une édition:*

1. *Liste des manuscrits et éditions*
2. *Texte de base*
3. *Notes de Voltaire*
4. *Variantes*
5. *Notes de l'éditeur sur le texte*
6. *Introduction*

II. *Comment présenter une édition à la VF?*

Appendice 1	Description bibliographique des éditions pour les OCV
Appendice 2	Sources de contrôle à l'usage des éditeurs
Appendice 3	L'apparat critique

I. *Les Composantes d'une édition*

Une édition critique doit tenir compte des éléments décrits ci-dessous qui, de préférence, sont présentés dans l'ordre suivant:

- la liste des manuscrits (le cas échéant) et des éditions parues du vivant de Voltaire, plus l'édition de Kehl
- le texte de base
- les notes de Voltaire (le cas échéant)
- les variantes
- les notes de l'éditeur qui concernent le texte et les variantes
- l'introduction

1. *Liste des manuscrits et éditions*

Manuscrits

Pour connaître l'existence de versions manuscrites de votre texte, voir: Andrew Brown, 'Calendar of Voltaire manuscripts other than correspondence', *SVEC* 77 (1970), p.11-101.

Vous pouvez également consulter Fernand Caussy, *Inventaire des manuscrits de la bibliothèque de Voltaire, conservée à la Bibliothèque impériale publique de Saint-Pétersbourg* (Paris, 1913; Genève, réimpression Slatkine, 1970).

De même, un coup d'œil sur l'*Inventaire raisonné des manuscrits voltairiens de la Bibliothèque royale Albert 1^{er}* (Turnhout, Brepols, 1983), dressé par Jeroom Vercruyse, peut être utile en ce qui concerne les riches collections de cette bibliothèque sise à Bruxelles (Collection Launoit, etc.)

Ces sources peuvent être mises à jour en consultant la section 'Chroniques, Comptes rendus, Documentation, Bibliographie' des *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, et la section 'Manuscrits en vente' des *Cahiers Voltaire*, qui offrent

une description détaillée des manuscrits récemment découverts dans les bibliothèques ou dans les ventes aux enchères.

Editions

La *Bibliographie* de G. Bengesco combinée avec son *Index* dû à Jean Malcolm (Genève, 1953) constitue un bon point de départ pour la recherche des éditions existantes. Il convient cependant de l'utiliser avec circonspection (les lieux de publication, par exemple, ne sont pas fiables). La *Bibliographie* (mais non pas l'index) se trouve en ligne sur <http://gallica.bnf.fr>. Elle doit être complétée avec l'ouvrage de Th. Besterman, *Some eighteenth-century Voltaire editions unknown to Bengesco*. Fourth edition, revised and much enlarged, *SVEC* 111 (1973); 'Supplement to the fourth edition', *SVEC* 143 (1975), p.105-12.

William H. Trapnell, 'Survey and analysis of Voltaire's collective editions, 1728-1789' (*SVEC* 77, 1970, p.103-99), donne la liste des éditions collectives. Veuillez noter que les sigles ne correspondent pas exactement à ceux qui sont utilisés pour les *OCV* (voir Appendice 1). La *Provisional handlist of separate eighteenth-century Voltaire editions in the original language* (Oxford, 1981) offre des renseignements de première importance pour plusieurs éditions réputées uniques.

Le *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale* (Paris, 1978), tome 214, dont les deux volumes (ci-après 'BnC') sont exclusivement consacrés aux éditions de Voltaire, s'avère utile pour retrouver un texte figurant dans les anthologies ou les manuels, ainsi que les traductions, ou encore pour effectuer des recoupements avec la majeure partie de l'information contenue dans Bengesco, Trapnell et la *Provisional handlist*.

.

Nous recommandons aux éditeurs de consulter également les sites suivants:

- World online catalogue: http://www.ubka.uni-karlsruhe.de/kvk/kvk/kvk_en.html
- The European Library: <http://www.theeuropeanlibrary.org>
- Copac: <http://copac.ac.uk/>
- Catalogue collectif de France: <http://ccfr.bnf.fr/accdis/accdis.htm>
- Catalogue virtuel suisse: <http://www.chvk.ch>

- Bibliothèque royale de Belgique: http://opac.kbr.be/fbb1_3.htm (mais plusieurs éditions de Voltaire du dix-huitième siècle ne sont pas encore comprises dans le catalogue en ligne)
- Gemeinsamer Bibliotheksverbund: <http://www.gbv.de>
- Gateway to library catalogs (américains et autres): <http://www.loc.gov/z3950>
- Il n'existe pas à l'heure actuelle de catalogue en ligne pour la Desmond Flower's Voltaire Collection at the University of Texas (Austin, Texas, 1982). Des photocopies du catalogue sous forme de fiches sont disponibles à la VF. Mais voir aussi le catalogue général de la bibliothèque à Austin, qui commence à rendre compte des notices bibliographiques relatives à cette collection: (<http://catalog.lib.utexas.edu>)
- Amicus Canadian national catalogue: <http://www.collectionscanada.ca/amicus/index-e.html>

D'autres catalogues internationaux peuvent être consultés électroniquement via deux portails:

- http://www.kbr.be/catalogues/autres_catal/catal_autrespays_fr.html
- http://www.kbr.be/catalogues/autres_catal/catal_coll_fr.html

Une fois encore, ces sources peuvent être mises à jour grâce à la section 'Chroniques, Comptes rendus, Documentation, Bibliographie' des *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* et grâce à la rubrique 'Manuscrits en vente' des *Cahiers Voltaire*.

Les éditions seront présentées dans l'ordre chronologique si possible, et non point par filiation. S'il y a lieu, un diagramme établissant les relations entre les éditions peut être inclus. La description bibliographique de chaque édition doit suivre le modèle présenté à l'Appendice 1.

NB: les descriptions complètes d'éditions collectives sont présentées une seule fois pour chaque volume, de sorte que les éditeurs d'un texte n'aient à présenter que: 1) le titre du texte et le numéro du volume concerné (suivi, le cas échéant, par le titre à l'intérieur du sous-ensemble); 2) une description détaillée de la pagination (par rapport au contenu et aux faux titres, etc., en reproduisant l'orthographe et la ponctuation, mais non pas la typographie); 3) ainsi que toute particularité concernant cette édition (pour les détails, voir Appendice 1).

Localisation des exemplaires en ligne

Gallica (site de la BnF): <http://gallica.bnf.fr/>

Google books (fonds des bibliothèques mondiales, y compris Oxford):
<http://books.google.com>

Eighteenth-century collections online (éditions d'origine anglaise, abonnement requis): <http://www.gale.cengage.com/DigitalCollections/products/ecco/index.htm>

Journals

Hathi Trust: <http://catalog.hathitrust.org>

Gazettes européennes du dix-huitième siècle: <http://gazettes18e.ish-lyon.cnrs.fr>

Traductions

Les éditeurs doivent indiquer les éditions de traductions des œuvres de Voltaire publiées jusqu'en 1778. Voir BnC et, pour les traductions anglaises: *SVEC* 8 (1959), italiennes: *SVEC* 18 (1961), espagnoles: *SVEC* 261 (1989), portugaises: *SVEC* 76 (1970), flamandes et néerlandaises: *SVEC* 116 (1973), scandinaves: *SVEC* 47 (1966).

L'Appendice 2 présente des sources de contrôle pour les éditeurs. Veuillez consulter un membre de l'équipe des *OCV* si vous éprouvez des difficultés à trouver ces livres de référence: nous serons heureux de pouvoir vous aider.

2. Texte de base

Choix du texte de base

Un manuscrit ou une édition seront retenus comme étant le texte de base. La notion d'un texte 'idéal', créé par amalgame à partir de différentes éditions, est aujourd'hui dépassée; elle n'est acceptable en aucun cas.

Le choix du texte de base est laissé à la discrétion de l'éditeur, mais il faut tenir compte de certains principes généraux:

- Certains éditeurs sont d'avis qu'ils doivent choisir la dernière édition supervisée par l'auteur: dans le cas de Voltaire, il s'agit de l'édition *encadrée* (w75G). Ce

choix peut être fort judicieux, par exemple, pour les ouvrages historiques qui se sont développés par ajouts progressifs, et où l'on cherche à montrer l'état final d'un texte dans toute sa plénitude. (Il y a aussi des raisons pratiques à un tel choix: la description répétée des ajouts substantiels sous forme de variantes en bas de page peut créer des surcharges qui gênent la mise en page.) Mais il n'est pas toujours adéquat de choisir la dernière version supervisée par l'auteur; car Voltaire n'a pas revu *tous* les textes de l'*encadrée*, et par conséquent il ne faut pas tenir pour acquis qu'il s'agit de la meilleure version ou de la plus exacte dans tous les cas.

- On peut également considérer qu'un éditeur doit retenir la première version autorisée, dans la mesure où elle est perçue comme étant la plus proche de l'esprit de la création artistique; ce peut être le cas, par exemple, lorsqu'il s'agit de poèmes ou d'ouvrages dont le caractère polémique a été atténué dans les éditions ultérieures.
- Dans d'autres cas, il peut être envisagé de choisir comme texte de base une édition qui ne sera ni la première ni la dernière revue par Voltaire; on peut choisir, par exemple, l'édition qui a influencé le plus les lecteurs contemporains comme étant représentative de l'état le plus 'typique' du texte tel qu'il a été connu (voire, dans certains cas, réfuté); ou encore, on peut choisir la seconde édition parce qu'elle offre un texte plus précis que la première.

Il convient de ne pas oublier les points suivants:

- Le choix du texte de base doit être fait d'entente avec la VF au stade initial des travaux.
- Les éditeurs doivent se procurer, si possible, une photocopie du texte de base. Il s'agit d'un outil de travail essentiel, dont une copie sera fournie à la VF lors de la présentation. Lorsque deux éditions sont aussi valables comme texte de base l'une que l'autre, il peut être indiqué de retenir celle qui est la plus accessible et/ou qui peut le plus facilement être photocopiée.
- Les raisons pour le choix d'une édition plutôt que d'une autre doivent être explicitées et justifiées dans l'Introduction.

Transcription électronique du texte de base et préparation des 'Principes de cette édition'

L'étape suivante consiste à produire une version électronique du texte et à préparer la section 'Principes de cette édition'.

La VF peut aider dans le travail de saisie électronique du texte en fournissant un fichier électronique du texte de l'édition Moland, que vous pourrez adapter et retravailler comme vous le voulez. Adressez votre demande à votre éditeur VF.

Lorsque vous opérez une saisie électronique du texte, vous devez effectuer certains changements sur le texte de base:

- L'*orthographe* est en général modernisée, sauf lorsqu'il y a risque de malentendu. Variantes des manuscrits: elles ne sont pas modernisées lorsque le manuscrit présente des variantes *uniques*, particulièrement de la main de Voltaire. Toutefois, dans plusieurs cas, si ce n'est la majorité, les variantes des manuscrits apparaissent dans plusieurs des éditions imprimées. En pareil cas les variantes des manuscrits doivent suivre la modernisation des variantes des éditions imprimées. Cela peut être éclairci dans la description du manuscrit. L'intention est de maintenir l'orthographe de Voltaire lorsqu'elle présente un intérêt particulier ou lorsqu'elle est révélatrice d'un sens spécial, sans être toutefois contraint par l'orthographe d'un texte manuscrit. Des ambiguïtés se présenteront. Si les variantes des manuscrits ne sont pas modernisées, il importe alors de retranscrire avec soin le texte à l'identique et d'en obtenir une photocopie si possible.
- La pratique courante est de reproduire les noms propres (personnes, lieux) exactement comme ils apparaissent dans le texte de base. Cependant, cette procédure peut varier selon la nature du texte et doit être considérée au cas par cas, en décrivant tout écart dans le chapitre 'Traitement du texte de base'. Par exemple, s'il y a lieu, l'emploi des accents dans les noms doit être modernisé/standardisé (comme dans Molière, Homère), et de même les différentes façons d'écrire un nom doivent être uniformisées (Fleuri/Fleury, Cromwel/Cromwell) selon la forme moderne usuelle. Si l'orthographe inusitée d'un nom crée un doute à propos de l'identité, il faut éclaircir la question dans une note de bas de page. L'orthographe d'un nom peut être un guide dans la transmission du texte, mais de tels cas doivent être décrits dans la section 'Editions' (et non pas dans les variantes).
- De même, l'emploi des majuscules et des caractères italiques suit l'usage moderne, avec une explication dans le chapitre 'Traitement du texte de base'. La présentation

du discours direct (italiques ou guillemets) doit être choisie au cas par cas. S'il est jugé inapproprié de s'en tenir au texte de base, il convient de l'expliciter dans le 'Traitement du texte de base'.

- La *ponctuation* du texte de base doit être retenue; les seuls changements concernent les cas où il est nécessaire d'introduire une correction pour des raisons de compréhension du texte.
- NB: A l'occasion, il sera nécessaire de retenir l'orthographe originale d'un mot, en poésie, par exemple, pour les besoins de la scansion ou de la rime, ou ailleurs à cause du commentaire de l'auteur (dans ses notes sur *L'Art de la guerre*, Voltaire fait référence à 'trop *d'ois*' – vois, exploits, vivoient, lois). Dans de tels cas, une note expliquera ce qui a été fait.

La dernière section de l'Introduction s'intitule 'Principes de cette édition'. Elle doit débiter par le rappel du choix du texte de base et des éditions d'où sont extraites les variantes. Suit alors une sous-section intitulée 'Traitement du texte de base'. C'est ici que vous devez énumérer les changements apportés au texte de base: modernisation de l'orthographe, élimination des majuscules, des caractères italiques, changements dans la ponctuation. Le détail de l'énumération des changements est laissé à la discrétion de l'éditeur. La liste peut être complète lorsqu'il s'agit de textes courts. Pour les textes plus longs, la liste peut être sélective: on dira, par exemple, que la *plupart* des noms communs commençaient par une majuscule, au lieu d'en dresser la liste complète, et choisir un ou deux exemples pertinents ou intéressants. Lorsque l'*encadrée* est utilisée comme texte de base, il suffira de dire que le texte partage les caractéristiques générales de cette édition en donnant quelques exemples pour chaque occurrence. C'est une question de jugement: dans certains textes, l'emploi de majuscules ou de caractères italiques semble tout à fait arbitraire, ne reflétant rien d'autre que la pratique personnelle des compositeurs. Dans d'autres cas, toutefois, cet emploi peut fort bien refléter les préférences de Voltaire: il est possible de démontrer, par exemple, que l'emploi des majuscules dans l'impression par Cramer du *Traité sur la tolérance* est délibéré et présente une signification sémantique. Dans les descriptions bibliographiques, les excentricités des compositeurs concernant les majuscules et la ponctuation peuvent parfois aider à différencier les éditions.

3. *Notes de Voltaire*

Les notes de bas de page de Voltaire doivent être désignées par les exposants (*a*), (*b*), (*c*) ... (*z*), (*aa*), (*bb*) ... (*zz*), etc., dans une seule séquence continue, sans tenir compte de la façon dont elles se présentent dans le texte de base. Ces exposants doivent être saisis dans le fichier électronique du texte de base, et leur position doit correspondre au texte de base. Les notes doivent être saisies dans un *fichier Word distinct*.

Tout texte apparaissant dans la marge (les notes marginales/manchettes de Voltaire) doit être saisi dans un *fichier Word distinct*, et les balises (<mn1>, <mn2>, etc.) saisis dans le fichier électronique du texte de base là où apparaît le mot correspondant. Dans les textes en prose, l'emplacement de ces notes marginales pourra être ajusté au stade des épreuves lorsque la fin des lignes sera fixée.

4. *Variantes*

L'éditeur doit dire dans la section 'Principes de cette édition' quel texte de base a été retenu, de quelles éditions proviennent les variantes, et les raisons qui ont dicté ces décisions.

Les variantes doivent être recueillies par le dépouillement de:

(1) *Manuscrits préparés par Voltaire ou ses secrétaires*

Pour la modernisation des variantes tirées des manuscrits, voir ci-dessus pages 6-7. S'il existe un doute pour savoir si l'écriture est celle de Voltaire ou d'un secrétaire, la VF peut fournir des échantillons d'écriture aux fins de comparaison.

(2) *Editions imprimées auxquelles il est reconnu que Voltaire a participé*

La liste des 'Editions' (voir Appendice 1) donne une idée générale des éditions collectives auxquelles Voltaire a participé. Cependant, la correspondance de Voltaire et d'autres sources doivent être consultées afin d'établir le statut précis d'une édition en particulier. Les éditeurs doivent être conscients qu'il existe des cas où Voltaire a pu rejeter publiquement une édition qu'il approuvait en fait.

Les éditeurs doivent aussi tenir compte du fait que la bibliothèque de Voltaire à Saint-Pétersbourg contient de nombreux exemplaires des ouvrages de Voltaire avec ses propres corrections manuscrites. Ces corrections entrer dans le relevé des variantes. L'information sur ces ouvrages se trouve dans M. P. Alekseev et T. N. Kopreeva, *Bibliothèque de Voltaire: catalogue des livres* (Moscou, Leningrad, 1961).

(3) *L'édition de Kehl*

Les éditeurs de Kehl ont parfois modifié le texte de Voltaire sur la base de sources qui n'existent plus, et pour cette raison les variantes de cette édition doivent être prises en considération. Bien que de nombreuses modifications dans l'édition de Kehl semblent être des corrections éditoriales du texte de Voltaire qui portent sur des questions grammaticales ou factuelles, tous ces changements doivent être inclus dans les variantes, dans l'idée que les lecteurs sont au courant de l'incertitude qui plane sur l'origine des variantes de Kehl et doivent donc être en mesure de pouvoir juger par eux-mêmes.

Pour que le lecteur comprenne que ces variantes ne sont pas toujours 'authentiques' (c'est-à-dire approuvées par Voltaire, ou à tout le moins fondées sur ses écrits), une note doit figurer dans la section 'Editions' pour expliquer le statut incertain des variantes de Kehl.

Les éditeurs de Kehl ont produit trois éditions des œuvres complètes de Voltaire: une in-octavo parue en 1784-1789 (sigle: K84); une in-octavo 1785-1789 (K85); une in-douze 1785-1789 (K12). Dans nombre de cas les trois éditions présentent un texte identique; les variantes sont alors tirées de K84 avec une note explicative dans la section 'Principes de cette édition'. Si des variantes significatives apparaissent dans les autres éditions de Kehl, elles doivent aussi être mentionnées.

Les notes fournies par les éditeurs de Kehl, si elles sont pertinentes, seront reproduites dans les notes de l'éditeur, sous la forme suivante: Note de Kehl: '...'

Elles pourront être reproduites en partie ou en totalité, ou omises complètement lorsque l'éditeur veut fournir une information plus ample ou apporter une correction à l'information donnée par Kehl.

- Toutes les éditions (dans la mesure du possible) doivent être examinées afin d'identifier la tradition textuelle à laquelle elles appartiennent, et leur position à l'intérieur de cette tradition doit être expliquée dans la description de l'édition particulière donnée dans la section 'Editions'. Si vous vous heurtez à des difficultés pratiques dans ce domaine, il se pourrait que nous puissions organiser une aide quelconque.
- En général, les variantes des éditions auxquelles Voltaire n'a pas participé ne sont pas relevées. Ceci dit, la participation de Voltaire n'est pas toujours facile à démontrer. Il peut aussi exister des exceptions dans les cas où une édition particulière a eu un impact significatif sur les lecteurs contemporains. Il convient d'expliquer ce qui a été fait dans la section 'Principes de cette édition'.
- Hormis les cas exceptionnels, les variantes des éditions Beuchot et Moland, ainsi que des autres éditions publiées après la mort de Voltaire (sauf celle de Kehl, pour les raisons indiquées ci-dessus), ne sont pas consignées.
- Pour la modernisation des variantes des manuscrits, voir ci-dessus pages 6-7.

Présentation

- Les variantes doivent contenir les éléments ci-dessous dans l'ordre suivant:
[numéro de ligne du texte de base] [édition(s)] [variante]
[par exemple] 65 w68, w75G: notre jeune raisonneur prétend
- La numérotation des lignes commence à '1' pour chaque chapitre, acte ou autre division du texte, et un *fichier Word distinct* doit être utilisé pour les variantes de chaque section différente.
- Les titres, les sous-titres, les noms des interlocuteurs en tête des répliques, les indications de mise en scène ne sont pas compris dans la séquence numérotée des lignes. Les variantes relatives aux titres et aux sous-titres portent le numéro de la ligne précédente suivi de 'a', 'b', 'c', etc.
- La numérotation des lignes utilisée pour la prose va changer à l'étape finale de composition, et l'éditeur est requis de vérifier attentivement le changement de numérotation sur les épreuves.
- Les mots qui marquent le début et la fin d'une variante doivent être choisis avec soin et apparaître clairement dans le texte de base pour chaque variante. Cela est particulièrement important pour la prose et les lignes décalées dans les pièces de théâtre. (Dans les textes en prose, afin d'éviter des inexactitudes avant que les

lignes ne soient définitivement numérotées, il serait fort utile que l'éditeur ajoute un indicateur ou un repère dans le fichier électronique du texte de base pour indiquer le premier mot de chaque variante, et similairement pour le dernier mot. Pour des raisons de typographie, les repères sont <vc1>, <vc2>, etc. avant le premier mot et </vc1>, </vc2>, etc. après le dernier mot de la variante.)

- L'explication de l'apparat critique se trouve ci-dessous, Appendice 3.
- Les erreurs qui apparaissent dans une édition particulière ne font pas partie des variantes, généralement. Ces erreurs peuvent être indiquées dans la section 'Editions' dans la mesure où elles peuvent s'avérer utiles pour identifier l'édition ou sa filiation. Si une erreur apparaît dans le texte de base, sa correction doit être décrite dans la section 'Traitement du texte de base'.
- Les différences dans l'orthographe des noms propres entre une édition et le texte de base ne font pas partie des variantes, mais encore une fois elles peuvent être signalées dans la section 'Editions', si elles offrent un intérêt.

5. Notes de l'éditeur sur le texte

Principes

Les notes éditoriales doivent être aussi concises que possible. La répétition entre l'Introduction et les notes doit être évitée; toute explication supplémentaire doit apparaître dans l'Introduction plutôt que dans les notes.

La reproduction de notes déjà parues dans des volumes antérieurs des *OCV* doit être évitée; un simple renvoi aidera à économiser de l'espace. Cette question surgira en particulier lorsque Voltaire réutilise des portions de textes antérieurs ou lorsqu'il écrit sur des sujets dont il a parlé ailleurs.

Présentation

- Un *fichier Word distinct* doit être utilisé pour les notes éditoriales de chaque chapitre, acte ou autre division du texte.
- Les notes doivent être numérotées à partir de '1', saisies normalement sans utiliser le 'Numérotage automatique'.
- Les indicateurs pour les notes éditoriales doivent être inscrits dans le texte de base sous la forme <edc1>, <edc2>, etc. (*suyvant* tout signe de ponctuation).

- Le système de référence décrit dans le ‘Style Guide’ sur la page ‘Complete Works of Voltaire/For Editors’ du site Internet de la VF doit être appliqué. Les renvois aux ouvrages de Voltaire doivent donner comme référence l’édition *OCV* dans la mesure du possible. Voir le document ‘Voltaire texts: the edition to use’ sur le site internet de la VF (http://www.voltaire.ox.ac.uk/www_vf/ocv/ocv_resources.ssi).
- Comme les citations d’autres auteurs données par l’éditeur, celles que fait Voltaire sont normalement modernisées, à l’exception des citations dans des langues autres que le français.

6. *Introduction*

Si l’Introduction apparaît la première dans la version imprimée de l’édition, il est toutefois recommandé de réserver sa rédaction pour la fin. Dans l’ensemble, l’accent principal doit porter sur la description des origines de l’ouvrage, sur les étapes successives de sa rédaction et de sa publication, ainsi que sur l’accueil qui lui a été fait. Il est essentiel d’expliquer le choix du texte de base dans l’Introduction, comme faisant partie de l’histoire de l’œuvre. L’interprétation du texte – et toute édition se ramène à un travail d’interprétation – doit se dégager de façon ‘organique’ de cette description, au lieu de se présenter comme un essai de critique littéraire complètement séparé qui aurait été surajouté. Le but général de cette édition est de produire un travail qui ne sera pas dépassé de sitôt, ou qui datera le moins possible, et pour cette raison une critique littéraire excessivement ‘à la mode’ est sans doute à éviter. En même temps, une édition doit refléter la voix originale de son éditeur.

L’Introduction (sauf lorsqu’il s’agit d’un texte très court) sera divisée en sections numérotées. En principe, elles peuvent être les suivantes:

1. *Genèse*

L’histoire de l’ouvrage: ses origines, son évolution, et les réécritures comme en témoignent la correspondance et d’autres sources; questions de datation; explication du choix du texte de base.

2. *Sources*

Textes/événements/idées qui ont joué un rôle dans l’élaboration de l’ouvrage.

3. *Publication*

Les circonstances et l'histoire de la publication.

4. *Accueil*

L'accueil de l'ouvrage en France et, s'il y a lieu, en Europe, tel qu'en témoignent les critiques, les correspondances, etc.; querelles ou scandales lors de la parution.

5. *Interprétation*

Quelle est la signification de l'ouvrage dans l'ensemble de l'*œuvre* de Voltaire? Comment s'inscrit-il dans le contexte littéraire, intellectuel et politique de son époque?

6. *Manuscrits et éditions*

(Voir ci-dessus section 1)

7. *Principes de cette édition*

(Voir ci-dessus section 2)

II. *Comment soumettre une édition à la VF*

L'introduction et chacune des quatre parties du texte 1) le texte, 2) les notes de Voltaire, 3) les variantes, 4) les notes de l'éditeur, doivent être présentées électroniquement dans un format Word (soit sur disque, soit sous forme de pièces jointes rattachées par courrier électronique), *chacune dans un fichier séparé*. Seules les notes d'éditeur de l'Introduction doivent être fournies en utilisant la méthode d'insertion automatique de notes de bas de page. Les caractères gras et les 'styles Word' pour visualiser le texte (pour les titres, par exemple) doivent être évités, et une seule police de caractères doit être utilisée. Tout texte sera formaté sur le système VF avant la composition. Les éditeurs qui ne travaillent pas dans leur langue maternelle *doivent* faire vérifier leur travail par une personne dont le français ou l'anglais est la langue maternelle avant la soumission de leur édition.

L'index du volume sera fait par la VF, mais les éditeurs doivent soumettre une liste exhaustive des noms complets des personnes mentionnées dans le texte et dans l'appareil critique, y compris l'identification des noms peu connus (soit ceux qui ne figurent pas dans *Le Petit Robert 2*), des personnes évoquées par leur fonction

(l'évêque de..., le ministre des...), et distinguer entre les membres d'une même famille lorsque plus d'un membre en est mentionné.

Liste de contrôle:

- Avez-vous fourni une photocopie du texte que vous avez retenu comme texte de base?
- Avez-vous suivi le 'Style Guide' des *OCV* sur le site Internet de la VF?
- Avez-vous consulté et utilisé la liste des 'Abréviations' dans les pièces liminaires des *OCV*, et fourni tout autre sigle propre au volume?
- Avez-vous fourni la liste complète des 'Ouvrages cités' qui apparaîtra à la fin du volume? Libellez les notices selon le modèle suivant:

Hancock, Helen, 'Voltaire et l'affaire des mainmortables: un ultime combat', *SVEC* 114 (1973), p.79-98.

Pomeau, René, *La Religion de Voltaire* (Paris, 1969).

- Avez-vous fourni tous les noms complets des personnes et lieux mentionnés dans l'édition, pour les reporter dans l'index du volume?

NB: Il se peut que l'on vous demande de fournir une liste des manuscrits et éditions et/ou un chapitre à un stade initial, s'il y a lieu.

Illustrations

Si des illustrations accompagnent le travail, les éditeurs doivent également fournir:

- Tout titre apparaissant soit sur une planche, soit dans une liste de planches imprimées dans le volume
- le nom de tout graveur ou créateur apparaissant dans l'illustration, ou mentionné ailleurs dans le volume
- une brève description du sujet de l'illustration
- les dimensions en millimètres (hauteur x largeur de la surface imprimée, et non de l'empreinte de la planche)
- toute référence à la page et/ou au numéro du volume apparaissant sur la planche même afin d'indiquer l'endroit où elle doit être insérée dans le texte
- la preuve que l'autorisation de reproduire l'illustration a été obtenue.

Votre éditeur VF fournira:

- un fichier électronique du texte de l'édition Moland (si requis)

- une photocopie de toute page pertinente dans Trapnell, Bengesco, le catalogue BnC, Caussy, etc.
- la liste standard des ‘Abréviations’
- des exemples de mise en page qui montrent comment les fichiers soumis apparaîtront une fois publiés
- des exemples de l’écriture de la main de Voltaire et de ses secrétaires (si requis)
- des informations sur les autres éditeurs travaillant sur le même volume.

Les informations suivantes sont disponibles sur le site Internet de la VF (www.voltaire.ox.ac.uk):

- normes de présentation pour les éditeurs
- liste courante des volumes publiés
- liste des volumes à paraître

APPENDICE 1

Description bibliographique des éditions pour les OCV

Ci-après sont énoncés les critères minimaux pour la description bibliographique des éditions séparées ou, s'il y a lieu, des éditions qui comprennent d'autres textes (mais non pas les éditions recensées des œuvres complètes, auxquelles on renvoie sous la forme standard abrégée: voir l'Annexe 1). L'information sur les pratiques de composition et sur le lieu d'impression des éditions figure ci-dessous dans l'Annexe 2.

Le sigle

Le sigle assigné à l'édition apparaît en premier lieu en tant que titre. Lorsqu'il s'agit de la seule édition du texte parue dans une année donnée, le sigle consiste dans les deux derniers chiffres de l'année. Lorsque plus d'une édition a paru au cours de la même année, des lettres (en petites majuscules) sont ajoutées pour distinguer les éditions. Si le nom d'un imprimeur ou un lieu de publication peuvent être identifiés, ou encore s'il y a un autre texte publié dans la même édition, la lettre ajoutée peut en témoigner. Exemples:

38A

ELÉMENS / DE LA / PHILOSOPHIE / DE NEUTON, / Mis à la portée de tout le monde. / Par M^R. DE VOLTAIRE. / [gravure en creux] / A AMSTERDAM, / Chez ETIENNE LEDET & Compagnie. / M. DCC. XXXVIII.

38L

ELÉMENS / DE LA / PHILOSOPHIE / DE NEUTON, / DONNÉS / Par M^R DE VOLTAIRE. / NOUVELLE EDITION. / [gravure en creux] / A LONDRES, / [fîlet] / M. DCC. XXXVIII.

[Eloge historique de Mme la marquise Du Châtelet:]

59P

Principes mathématiques de la philosophie naturelle, par feu Madame la Marquise Du Chastellet. Paris, Desaint et Saillant, Lambert, 1759, 2 volumes. Volume 1: v-xiii Préface historique. [présentant aussi un changement de titre].

En l'absence de tels éléments d'identification, une simple séquence alphabétique est utilisée. S'il est possible d'établir l'ordre chronologique de publication des éditions, la séquence alphabétique doit s'en faire le reflet.

La page de titre

Elle est transcrite sous forme de quasi-fac-similé, montrant majuscules, petites majuscules, italiques, ornements, accents et ponctuation. Lorsqu'une ligne contient à la fois de grandes et de petites majuscules, cela est indiqué par l'emploi des mêmes majuscules, grandes et petites. Une différence dans le corps des majuscules sur différentes lignes ne fait pas l'objet d'une description, sauf si nécessaire pour distinguer différentes éditions semblables. Si certaines lignes sont imprimées en rouge, cela est signalé entre crochets, et en italique, à la fin de la transcription.

La fin des lignes est indiquée par un trait oblique simple (/).

Les éléments décoratifs et les filets doivent être décrits brièvement, en italique à l'intérieur de crochets. Parfois les éléments décoratifs, en particulier les xylographies ou les gravures sur métal, permettent d'identifier immédiatement les contrefaçons (réimpressions ou duplications piratées par d'autres imprimeurs), et dès lors la description doit être aussi détaillée qu'il est nécessaire à cette fin. Parfois, la taille d'un élément peut être significative, et les dimensions doivent être indiquées en millimètres (la hauteur suivie par la largeur lorsque deux dimensions doivent être fournies). Il est souhaitable de fournir une illustration lorsque les traits distinctifs sont difficiles à décrire avec précision. Les filets doubles ou triples doivent être décrits, et la différence dans leur épaisseur relative doit être notée, par exemple, *gras-maigre*; il doit ainsi être précisé s'ils sont ornés.

Si le texte possède son propre faux titre, cela doit être décrit de la même façon que la page de titre principale, comme point suivant dans la description d'ensemble.

Description matérielle

La rubrique suivante dans la description concerne la composition matérielle du livre; on y décrit le format, les signatures, les cartons, les réclames et tout autre trait distinctif.

Format: normalement in-quarto (in-4°), in-octavo (in-8°), ou in-douze (in-12°), moins communément in-seize (in-16°), 18° (in-18°), 24° (in-24°) et 32° (in-32°). Il n'est pas nécessaire de fournir les dimensions en centimètres, étant donné qu'elles peuvent varier d'un exemplaire à l'autre à cause des divers traitements au cours de la reliure.

Le format est suivi d'un point. Vient ensuite, introduit par sig., le collationnement des cahiers avec indication des lettres qui leur ont été assignées (en gros, nous suivons le système Greg-Bowers; voir les exemples). Toute anomalie dans les cahiers doit être indiquée (feuillet manquant ou supplémentaire; cartons). Suit, entre crochets, un relevé des feuillets des cahiers qui portent une signature imprimée, avec l'indication des chiffres (romains ou arabes) utilisées et de toute anomalie. Le symbole du dollar qui introduit le relevé signifie 'un cahier typique'.

A la suite de l'information sur les cahiers, après un point-virgule et introduite par pag., la pagination est donnée, encore une fois avec les anomalies éventuelles. Des crochets sont utilisés pour indiquer les numéros de pages non-imprimés; les pages

non-numérotées hors séquence principale sont indiquées par des italiques entre crochets.

Ensuite, après un point-virgule, la disposition des réclames fait l'objet d'une description (par page ou cahier, et les anomalies le cas échéant).

Finalement, tout autre trait distinctif, comme les chiffres de presse (qui doivent être décrites en détail) ou les titres de parties en lingot (ou ligne indicatrice qui ne contient pas, ou peut ne pas contenir, de réclame).

Contenu

La rubrique suivante est une description détaillée de la pagination sous le rapport du contenu et des titres, faux titres, etc., description reproduisant l'orthographe et la ponctuation, mais non pas la typographie, sauf s'il y a une raison spéciale. Les numéros de page non-imprimés sont donnés entre crochets; si en outre ils ne font pas partie de la séquence principale, ils sont imprimés en italique. Les pages blanches sont signalées.

Remarques générales sur la publication

Suivent un exposé sur le lieu et la date de publication, sur l'éditeur et/ou l'imprimeur, ainsi qu'un examen des différents états (cartons, tirages, émissions, etc.) et de tout autre élément de nature à permettre de clarifier la description. C'est ici aussi que se fait la description des planches. Il importe d'éviter la spéculation et de ne pas fournir une information susceptible d'entraîner des erreurs. La référence aux sites Internet doit également être évitée compte tenu de leur nature transitoire.

Description du papier

Parfois le papier et son filigrane fournissent des indices quant à l'origine d'une édition qui ne présente pas de lieu et/ou de date de publication, ou qui contient une information fautive. Une description possible serait:

Pontuseaux horizontaux. Filigrane: J [*cœur*] Duval; G [*cœur*] DEROUEN / FIN + 1747 / [*raisin*].

Identification des éditions connues

La rubrique suivante contient, lorsqu'ils existent, le numéro Bengesco et le numéro BnC (avec référence au volume et à la page si utile pour localiser l'élément à l'intérieur d'une longue notice). A l'occasion, d'autres sources comme Besterman, *Some eighteenth-century Voltaire editions unknown to Bengesco* (SVEC 111, 1973; 143, 1975, p.105-12), sont utiles.

Localisation des exemplaires

La rubrique finale donne la localisation d'exemplaires dans des bibliothèques. Elle devrait donner la liste des exemplaires conservés aux bibliothèques suivantes: la Bibliothèque nationale de France, la Taylor Institution, Oxford, la Bibliothèque nationale de Russie à Sant-Pétersbourg, et l'ImV à Genève. S'ajoutent à cette liste des exemplaires consultés à d'autres bibliothèques, mais aucun besoin de viser l'exhaustivité. Il est utile, en particulier lorsqu'il y a des cartons, d'indiquer quels exemplaires ont été collationnés.

Exemples

52B1

ROME / SAUVÉE, / TRAGEDIE. / DE M. DE VOLTAIRE. / Représentée pour la première fois à / Paris par les Comédiens Français / Ordinaires du Roy, le Jeudi 24. Fé- / vrier 1752. / [filet gras-maigre, 55 mm] / *Vincit amor Patriæ laudum que immensa / cupido. VIRG. Eneid. VI. / [filet maigre-gras, 54 mm] / Le Prix est de 30. sols. / [ornement typographique] / A BERLIN, / Chez ETIENNE de BOURDEAUX, / Libraire du Roy & de la Cour. / [filet gras-maigre, 55 mm] / M. DCC. LII.*

in-12°. sig. π1 A-I⁶ (-I6); pag. [2] 106 (sans erreurs); réclames par cahier.

[1] titre; [2] Acteurs; [1]-106 Rome sauvée.

Des exemplaires ont été modifiés sur les presses: la ligne 9 du titre porte 'Vincet' dans certains cas; la ligne 4 de la p.6 varie entre 'Vous? courez' et 'Vous, courez'.

Il s'agit probablement de la première des éditions non-autorisées publiées en France sous la rubrique de Berlin. Il est possible que le feuillet qui porte le titre ait été imprimé comme I6, et que l' 'impression furtive [...] sans nom de lieu' mentionnée ci-dessus (p.107) soit en fait cette édition moins π1.

Bengesco 207; BnC 823, 826, 827, 828.

Paris, BnF: Rés. Z. Bengesco 73 ('Vincit'; 'Vous? courez'), 8° Yth 15774 ('Vincit'; 'Vous? courez'), 8° Yth 15775 ('Vincit'; 'Vous? courez'), 8° Yth 15776 ('Vincit'; 'Vous, courez'), 8° Yth 15777 ('Vincet'; 'Vous, courez'), 8° Yth 15778 ('Vincit'; 'Vous? courez').

52B2

ROME / SAUVÉE, / TRAGEDIE. / DE M^{re}. DE VOLTAIRE. / Représentée pour la première fois à Paris / par les Comédiens Français Ordinaires / du Roy, le Jeudi 24. Février 1752. / REVUE ET CORRIGÉ'E. / [filet gras-maigre, 85 mm] / *Vincit amor Patriæ laudum que immensa cupido. / VIRG. Eneid. VI. / [filet maigre-gras, 85 mm] / [xylographie, 43 x 28 mm] / A BERLIN, / Chez ETIENNE de BOURDEAUX, Libraire / du Roi & de la Cour. / [filet gras-maigre, 69 mm] / M. DCC. LII.*

in-8°. sig. A-G⁴ H² [\$2 signé, chiffres romains (-A1, H2)]; pag. 60; réclames par cahier.

[1] titre; [2] Acteurs; [3]-60 Rome sauvée.

Besterman 71.

Oxford, Taylor: V3.M7.1736 (5)/3.

52B3

ROME / SAUVÉE, / TRAGÉDIE / De M. DE VOLTAIRE. / Représentée pour la première fois à Paris par les / Comédiens Français Ordinaires du Roi, au mois / de Février 1752. / [filet, 92 mm] / *Vincit amor Patriæ laudumque immensa cupido.* / Virg. Eneid. VI. / [filet, 92 mm] / [xylographie, 52 x 32 mm] / A BERLIN, / Chez ÉTIENNE DE BOURDEAUX, Libraire du Roi / & de la Cour. / [triple filet, 60 mm] / M. DCC. LII.

In-8°. sig. A-G⁴ [\$2 signé, chiffres romains (-A1)]; pag. 56; réclames par cahier.

[1] titre; [2] Acteurs; [3]-56 Rome sauvée.

Besterman 72.

Oxford, Taylor: V3.R6.1752 (1), V3.R6.1752 (2). Paris, Arsenal: Rf 14449.

52A

ROME / SAUVÉE, / TRAGÉDIE / DE / M^r. DE VOLTAIRE. / Représentée pour la première fois à Paris par / les Comédiens Français Ordinaires du Roi, / le Jeudi 24. Février 1752. / *Vincit amor Patriæ laudumque immensa cupido.* / VIRG. Eneid. VI. / [xylographie, 54 x 40 mm] / A AMSTERDAM, / Chez ETIENNE LEDET & Compagnie. / MDCCLII.

In-8°. sig. A-F⁸ G² [\$5 signé, chiffres arabes (-A1, G2)]; pag. 99; réclames par page.

[1] titre; [2] Acteurs; [3]-99 Rome sauvée; 99 [erratum].

Le texte suit 52B1.

Oxford, Taylor: V3.A2.1764 (9). Paris, Arsenal: Rf 14450.

Annexe 1

Les textes dans les éditions collectives habituelles sont présentés sous une forme simplifiée.

1. Le sigle (qui renvoie à la liste des éditions collectives).
2. Le numéro de volume et les numéros de page des parties concernées. Les titres doivent être fournis, mais si un titre long reste inchangé dans toutes les éditions, il est acceptable de le donner au complet la première fois, avec une note explicative pour dire que le titre demeure inchangé dans les éditions ultérieures, et de l'omettre dans la description de celles-ci. Normalement, il n'est pas nécessaire de donner les numéros de cahiers en plus de la pagination, mais il peut être utile de le faire lorsqu'il y a des cartons, ou dans le cas d'éditions dont l'histoire de publication est complexe, où différentes séries peuvent être constituées de volumes en provenance de sources diverses.

Note: si un texte apparaît dans un groupe de volumes qui forme un sous-ensemble de l'édition, comme par exemple 'Mélanges philosophiques, littéraires, historiques, etc.', alors le numéro de volume à l'intérieur du sous-ensemble doit aussi être donné, avec le titre du sous-ensemble.

3. Toute note concernant l'édition.
4. Toute référence à Bengesco, Trapnell et BnC.
5. Localisations.

Exemple:

w68

Volume 3: [422] Avertissement [de *Rome sauvée*]; [423] [titre:] *Rome sauvée*, ou *Catilina*, tragédie. Représentée à Paris en Février 1752; 424-29 Préface; [430] Personnages; 431-500 *Catilina*, ou *Rome sauvée*, tragédie.

Les volumes 1-24 de cette édition ont été réalisés par Cramer, sous la supervision de Voltaire. Le texte de *Rome sauvée* suit celui de w64G.

Bengesco 2137; Trapnell 68; BnC 141-44.

Oxford, VF. Paris, BnF: Rés. m Z 587 (4).

NOTES

Référence à Bengesco: par numéro plutôt que par volume et page. Lorsque la référence pertinente est, par exemple, une note difficile à discerner dans un long article, alors il peut être utile d'ajouter le numéro de page.

Normalement, nous ne présentons pas les pages de titres d'ouvrages qui font partie d'éditions collectives en semi-fac-similé. Il peut être justifié de le faire s'il existe des

éditions séparées ultérieures qui sont des duplications ou des contrefaçons d'une édition faisant partie d'une édition collective.

Sigles pour les éditions collectives

(Dernière mise à jour: Janvier 2009)

NB: Les descriptions complètes d'éditions collectives seront dorénavant données une fois seulement pour chaque volume, en sorte que les éditeurs d'un texte n'aient besoin de fournir que le titre du texte et le numéro du volume (suivi le cas échéant par le numéro du volume et le titre à l'intérieur du sous-ensemble), une description détaillée de la pagination (en rapport avec le contenu et les faux titres, etc., reproduisant l'orthographe et la ponctuation mais non pas la typographie), ainsi que toute particularité concernant cette édition (pour les détails, voir Appendice 1).

w28

Œuvres de M. Arouet de Voltaire. La Haye, Gosse et Néaulme, 1728. 1 volume in-12°.

Bengesco 2117; Trapnell 28; BnC 1.

w32

Œuvres de M. de Voltaire. Amsterdam, Ledet [ou] Desbordes, 1732. 2 volumes in-8°.

Bengesco 2118; Trapnell 32; BnC 2-6.

w36

Œuvres de M. de Voltaire. Amsterdam, [Rouen?], 1736. 4 volumes in-12°.

Bengesco 2119; Trapnell 36.

w37

Œuvres de monsieur de Voltaire. Basle, Brandmuller, 1737. 3 volumes in-8°.

Trapnell 37; BnC 15.

w38

Œuvres de M. de Voltaire. Amsterdam, Ledet [ou] Desbordes, 1738-1756. 9 volumes in-8°.

Bengesco 2120; Trapnell 39A; BnC 7-11.

w39

Œuvres de M. de Voltaire. Amsterdam [Rouen], Compagnie, 1739. 3 volumes in-8°.

Bengesco 2121; Trapnell 39R; BnC 16-17.

RP40 (1739)

Recueil de pièces fugitives en prose et en vers. [Paris, Prault], 1740 [1739]. 1 volume in-8°.

Bengesco 2193; BnC 369-70.

w40

Œuvres de M. de Voltaire. Amsterdam [Rouen], Compagnie, 1740. 4 volumes in 12°.

Aucun signe de la participation de Voltaire.

Bengesco 2122; Trapnell 40R; BnC 18.

w41C

Œuvres de M. de Voltaire. Amsterdam [Paris], Compagnie [Didot et Barrois], 1741-1742. 5 volumes in-12°.

Bengesco 2124; Trapnell 41C; BnC 20-21.

w41R

Œuvres de M. de Voltaire. Amsterdam [Rouen], Compagnie, 1741. 4 volumes in-12°. Bengesco 2123; Trapnell 41R; BnC 19.

w42

Œuvres mêlées de M. de Voltaire. Genève, Bousquet, 1742. 5 volumes in-12°. Bengesco 2125; Trapnell 42G; BnC 22-24.

w43

Œuvres de M. de Voltaire. Amsterdam et Leipzig, Arckstée et Merkus, 1743-1745. 6 volumes (volume 5, 1744; volume 6, 1745) in-8°. Bengesco 2126; Trapnell 43.

w46

Œuvres diverses de monsieur de Voltaire. Londres [Trévoux], Nourse, 1746. 6 volumes in-12°. Bengesco 2127; Trapnell 46; BnC 25-26.

w48D

Œuvres de M. de Voltaire. Dresde, Walther, 1748-1754. 10 volumes in-8°. Bengesco 2129; Trapnell 48D; BnC 28-35.

w50

La Henriade et autres ouvrages du même auteur. Londres [Rouen], Société, 1750-1752. 10 volumes in-12°. Bengesco 2130; Trapnell 50R; BnC 39.

w51

Œuvres de M. de Voltaire. [Paris, Lambert], 1751. 11 volumes in-12°. Bengesco 2131; Trapnell 51P; BnC 40-41.

w52

Œuvres de M. de Voltaire. Dresde, Walther, 1752-1770. 9 volumes in-12°. Bengesco 2132; Trapnell 52 et 70X; BnC 36-38.

w56

Collection complète des œuvres de M. de Voltaire. [Genève, Cramer], 1756. 17 volumes in-8°. Bengesco 2133; Trapnell 56, 57G; BnC 55-56.

w57G1

Collection complète des œuvres de M. de Voltaire. [Genève, Cramer], 1757. 10 volumes in-8°. Bengesco 2134; Trapnell 56, 57G; BnC 67.

w57G2

Une réédition de w57G1.

w57P

Œuvres de M. de Voltaire. [Paris, Lambert] 1757. 22 [ou] 20 volumes in-12°. Bengesco 2135; Trapnell 57P; BnC 45-54.

so58

Supplément aux œuvres de M. de Voltaire. Londres [Paris, Lambert], 1758. 2 volumes in-12°. Bengesco 2131; BnC 42-44.

MP61

Mélanges de poésies, de littérature, d'histoire de philosophie. [Paris, Prault], 1761. 1 volume in-12°. Bengesco 2209; BnC 86.

oc61

Œuvres choisies de M. de Voltaire. Avignon, Giroud, 1761. 1 volume in-12°. Bengesco 2182, 2206; Trapnell 61A; BnC 430-33.

TS61

Troisième suite des mélanges de poésie, de littérature, d'histoire et de philosophie. [Paris, Prault], 1761. 1 volume in-8°. Bengesco 2133, 2209; Trapnell 61G/61P; BnC 84-85.

T62

Le Théâtre de M. de Voltaire. Amsterdam [Avignon], Richoff, 1762-1763. 5 volumes in-16° (volume 5 titre: *Suite du Théâtre de M. de Voltaire.*) Bengesco 309; BnC 619.

w64G

Collection complète des œuvres de M. de Voltaire. [Genève, Cramer], 1764. 18 tomes en 21 volumes in-8°. Bengesco 2133; Trapnell 64; BnC 89.

w64R

Collection complète des œuvres de M. de Voltaire. Amsterdam, Compagnie [Rouen, Machuel], 1764. 18 tomes en 22 volumes in-12°. Bengesco 2136; Trapnell 64R; BnC 145-48.

NM

Nouveaux Mélanges philosophiques, historiques, critiques, etc. [Genève, Cramer], 1765-1775. 19 volumes in-8°. Bengesco 2212; Trapnell NM; BnC 111-35.

T68

Le Théâtre de M. de Voltaire. Amsterdam, Richoff, 1768. 6 volumes in-12°. Bengesco 313; BnC 626.

w68

Collection complète des œuvres de M. de Voltaire. [Genève, Cramer; Paris, Panckoucke], 1768-1777. 30 volumes in-4°. Bengesco 2137; Trapnell 68; BnC 141-44.

EJ

L'Évangile du jour. Londres [Amsterdam, M.-M. Rey], ?1775 [Différents volumes datés 1769-1780].

Bengesco 190; Trapnell EJ; BnC 5234-81.

T70

Le Théâtre de M. de Voltaire. Amsterdam, Richoff, 1770. 6 volumes in-12°.

Bengesco 313; BnC 627.

w70G

Collection complète des œuvres de M. de Voltaire. [Genève, Cramer], 1770. 10 tomes en 13 volumes in-8°.

Bengesco 2133; Trapnell 64, 70G; BnC 90-91.

w70L

Collection complète des œuvres de M. de Voltaire. Lausanne, Grasset, 1770-1781. 57 volumes in-8°.

Bengesco 2138; Trapnell 70L; BnC 149 (1-6, 14-21, 25).

ES71

Epîtres, satires, contes, odes et pièces fugitives du poète philosophe. Londres, 1771.

Bengesco 837; BnC 1974.

w71L

Collection complète des œuvres de M. de Voltaire. Genève [Liège, Plomteux], 1771-1777. 32 volumes in-12°.

Bengesco 2139; Trapnell 71; BnC 151.

w71P

*Œuvres de monsieur de V***. Nouvelle édition considérablement augmentée sur la dernière faite à Genève*. Neuchâtel [Paris], Société [Panckoucke], 1771. 6 volumes in-12°.

BnC 152.

w72P

*Œuvres de M. de V****. Neuchâtel [Paris, Panckoucke], 1772-1777. 34 ou 40 volumes in-12°.

Bengesco 2140; Trapnell 72P; BnC 153-55.

w72X

Collection complète des œuvres de M. de Voltaire. [Lyon?], 1772. 10 tomes en 13 volumes in-8°.

Trapnell 72X; BnC 92-110.

w75G

La Henriade, divers autres poèmes et toutes les pièces relatives à l'épopée. Genève, [Cramer et Bardin], 1775. 40 volumes in-8°.

Bengesco 2141; Trapnell 75G; BnC 158-61.

w75x

Œuvres de M. de Voltaire. [Lyon?], 1775. 40 volumes in-8°. Bengesco 2141; BnC 162-63.

κ84

Œuvres complètes de Voltaire. [Kehl], Société littéraire-typographique, 1784-1789. 70 volumes in-8°. Bengesco 2142; BnC 167-69.

κ85

Œuvres complètes de Voltaire. [Kehl], Société littéraire-typographique, 1785-1789. 70 volumes in-8°. Bengesco 2142; BnC 173-86.

Annexe 2

Quelques remarques tirées de R. A. Sayce, 'Compositorial practices and the localisation of printed books 1530-1800' [*The Library*, 1966] (éd. revue, Oxford Bibliographical Society, 1979).

1. *Signatures*

Signatures préliminaires (p.15)

voyelle + tilde = origine française, particulièrement parisienne; dans les livres parisiens, cette manière de signer suggère une date antérieure à 1760.

Numération des signatures (p.24)

1630-1780: les chiffres romains suggèrent fortement une origine française, particulièrement parisienne, ou franco-suisse.

iiij/iv (p.25)

iv = peu probable avant 1750; iiij = peu probable après 1760.

Nombre de feuillets signés (p.26-30)

Si la norme est de signer la moitié des feuillets d'un cahier, le dépassement des signatures au-delà de la moitié du cahier (par exemple 5 sur 8) est typique pour la Hollande ou l'Allemagne. L'usage parisien est de signer la moitié des feuillets (sauf pour les in-quarto).

2. *Réclames* (p.30-33)

Jusqu'à 1760, réclames par cahier = origine parisienne, ou influencée par Paris.

Réclames par page: standard pour les livres hollandais ou anglais; indice puissant contre une origine parisienne et après 1680 contre une origine française.

3. *Chiffres de presse* (p.36)

La présence des chiffres de presse est le signe pratiquement certain d'une origine anglaise.

4. *Forme de la date sur la page de titre* (p.38-39, 42)

Pratique française standard: M.DC.LII

Les dates en chiffres romains sans points sont rares en France, très courantes en Hollande et en Italie. Les dates en chiffres arabes, 1652, de 1600 à 1780, sont un argument contre l'origine française.

APPENDICE 2

Contrôle des sources pour les éditeurs

Les éditions imprimées de Voltaire

1. Bengesco. A utiliser avec circonspection: étant donné l'époque où son catalogue a été constitué, il y a des omissions et des inexactitudes; une information utile concernant d'autres éditions peut être enfouie profondément dans des paragraphes discursifs; d'autre part, il n'est pas toujours suffisamment critique par rapport aux lieux de publication apparents.
2. BnC, et autres catalogues en ligne énumérés ci-dessus.
3. William H. Trapnell, 'Survey and analysis of Voltaire's collective editions, 1728-1789', *SVEC* 77 (1970), p.103-99.
4. Theodore Besterman, *Some eighteenth-century Voltaire editions unknown to Bengesco*, *SVEC* 111 (1973); 143 (1975), p.105-12.
5. *Provisional handlist of separate eighteenth-century Voltaire editions in the original language* (Oxford, Voltaire Foundation, 1981).
6. Notes de bas de page dans l'édition Moland (pour les variantes aussi bien que pour la liste des éditions). Circonspection requise.
7. Liste des publications de la VF.

Manuscrits

8. Andrew Brown, 'Calendar of Voltaire manuscripts other than correspondence', *SVEC* 77 (1970), p.11-101.
9. Ulla Kölving et Jeanne Carriat, *Inventaire de la 'Correspondance littéraire de Grimm et Meister'*, *SVEC* 225-27 (1984).
10. Fernand Caussy, *Inventaire des manuscrits de la bibliothèque de Voltaire, conservée à la Bibliothèque impériale publique de Saint-Pétersbourg* (Paris, 1913; Genève, réimpression Slatkine, 1970).
11. Fernand Caussy, éd., *Voltaire, Œuvres inédites* (Paris, 1914; Nendeln, réimpression Kraus, 1971).
12. M. P. Alekseev et T. N. Kopreeva, *Bibliothèque de Voltaire: catalogue des livres* (Moscou, Leningrad, 1961), pour les corrections autographes de Voltaire sur ses ouvrages imprimés.
13. Jeroom Vercruysse, *Inventaire raisonné des manuscrits voltairiens de la Bibliothèque royale albert 1^{er}* (Turnhout, Brepols, 1983).

14. Chroniques publiées dans les *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie* et dans les *Cahiers Voltaire*.

Cartons dans w75G

15. Jeroom Vercruysse, *Les Editions encadrées des Œuvres de Voltaire de 1775*, SVEC 168 (1977).

Corrections manuscrites de Voltaire sur w75G

16. Samuel S. B. Taylor, 'The definitive text of Voltaire's works: the Leningrad *encadrée*' SVEC 124 (1974), p.7-132.

Traductions

17. BnC.

18. SVEC.

19. Copac (<http://copac.ac.uk/>).

Bibliographie de la critique littéraire relative à Voltaire

20. Mary-Margaret H. Barr, *A Century of Voltaire study: a bibliography of writings on Voltaire, 1825-1925* (New York, Institute of French Studies, 1929).

21. Mary-Margaret H. Barr, avec la collaboration de Frederick A. Spear, *Quarante années d'études voltairiennes: bibliographie analytique des livres et articles sur Voltaire, 1926-1965* (Paris, A. Colin, 1968).

22. Frederick A. Spear, avec la participation de Elizabeth Kreager, *Bibliographie analytique des écrits relatifs à Voltaire, 1966-1990* (Oxford, Voltaire Foundation, 1992).

23. Sylvain Menant, *Éléments de bibliographie voltairienne 1991-2000*. (Un exemplaire est disponible via la VF.)

24. La bibliographie la plus complète sur Voltaire depuis 2000 est celle d'Ulla Kölving, publiée annuellement dans les *Cahiers Voltaire*.

25. MLA international bibliography (en ligne – disponible via OxLIP et les bibliothèques qui y souscrivent).

26. Vous pouvez également consulter: Jeroom Vercruysse, 'Bibliographie des écrits français relatifs à Voltaire, 1719-1830', SVEC 60 (1968), p.7-71; Jean-Daniel

Candau, 'Premières additions à la bibliographie des écrits français relatifs à Voltaire (1719-1830)', *Studi francesi* 13 (1969), p.481-90.

APPENDICE 3

L'apparat critique

L'apparat critique placé au bas des pages fournit les diverses leçons ou variantes offertes par les états manuscrits ou imprimés du texte. Chaque note critique est composée du tout ou partie des indications suivantes:

- Le ou les numéros de la ou des lignes à quoi elle se rapporte.
- Les sigles désignant les états du texte, ou les sources, repris dans la variante. Des chiffres arabes, isolés ou accompagnés de lettres, désignent en général des éditions séparées de l'œuvre dont il est question; les lettres suivies des chiffres sont réservées aux recueils, W pour les éditions complètes, et T pour les œuvres dramatiques; après le sigle, l'astérisque signale un exemplaire particulier, qui d'ordinaire contient des corrections manuscrites.
- Les deux points (:) marquant le début de la variante. A l'intérieur de la variante, toute remarque de l'éditeur est placée entre crochets.
- La variante proprement dite, dont le texte, s'il en est besoin, est encadré par un ou plusieurs mots du texte de base.

Les signes typographiques conventionnels suivants sont employés:

- Les mots supprimés sont placés entre crochets obliques (<>).
- La lettre grecque bêta (β) désigne le texte de base.
- Le signe de paragraphe (¶) marque l'alinéa.
- Deux traits obliques (//) indiquent la fin d'un chapitre ou d'une partie du texte.
- La flèche horizontale (\rightarrow) signifie 'adopté par'.
- Les mots ajoutés à la main par Voltaire ou Wagnière sont précédés, dans l'interligne supérieur, de la lettre ^V ou ^W.
- La flèche verticale dirigée vers le haut (\uparrow) ou vers le bas (\downarrow) indique que l'addition est inscrite au-dessus ou au-dessous de la ligne.
- Le signe ⁺ marque la fin de l'addition, s'il y a lieu.